



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

17 mai 2021

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue par visioconférence, le lundi 17 mai 2021 à 19 h, sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, à laquelle participent également le maire suppléant, Gérard Tremblay, les conseillères Céline Bourbeau et Cathy Varnier, les conseillers Guy Boutin, Clifford Lancaster et Charles Mallette et le directeur général Rémi-Mario Mayette. Le directeur général adjoint, Alexis Grondin-Landry, est absent.

PROJET D'ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
Le 17 mai 2021 à 19 h

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination du maire suppléant - M. Gérard Tremblay
4. Rapport du maire des faits saillants du rapport financier 2020 et du rapport du vérificateur externe
5. Adoption des procès-verbaux
 - 5.1 Procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 mai 2021
6. Présentation des organismes et période de questions
7. Urbanisme
 - 7.1 33, rue Dufferin – PIIA-V – Travaux de réparation des dommages causés par un incendie
 - 7.2 234, rue Lorne – PIIA-V – Travaux de rénovation extérieure
 - 7.3 154, rue Cleevemont – PIIA-I – Travaux de rénovation extérieure
 - 7.4 488, rue du Collège Sud – PIIA-V – Installation d'un auvent sur la façade arrière et installation de garde-corps et revêtement du garage détaché
 - 7.5 438, rue Principale Nord – PIIA-III – Rénovation des façades
 - 7.6 156, rue Principale Nord – PIIA-III – Rénovation de la façade
 - 7.7 1010, rue Principale Nord – PIIA-I – Rénovation de l'escalier central
8. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
 - 8.1 Travaux de réfection de la 6e Avenue et de la rue du Centre – Appel d'offres numéro 2021-04 - Soumissions reçues
 - 8.2 Vidange, déshydratation, transport et disposition des boues des étangs aérés – Appel d'offres numéro 2021-02 – Soumissions reçues
 - 8.3 Réal Huot inc. - Dispositifs anti-refoulement – Proposition



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

8.4 Plomberie C. Frost inc. – Installation de compteurs d'eau -
Proposition

9. Administration – Direction générale

9.1 Règlement numéro 291 décrétant un emprunt de 2 460 000 \$ et
une dépense de 2 461 350 \$ aux fins de réfection de la chaussée
et des infrastructures de la 6^e Avenue et de la rue du Centre –
Adoption

9.2 Règlement numéro 292 décrétant un emprunt de 594 000 \$ et
une dépense de 594 088 \$ aux fins de vidange, déshydratation,
transport et disposition des boues des étangs aérés – Avis de
motion et dépôt du projet de règlement

9.3 Règlement numéro 287 portant sur la gestion contractuelle –
Dépôt du projet de règlement

9.4 Office municipal d'habitation du Val-Saint-François - Budget
2021 - Révision

9.5 Ministère des Transports du Québec – Route 116 – Enseigne
d'interdiction d'utiliser le frein moteur – Demande

9.6 Règlement numéro 288 décrétant les règles de contrôle et de
suivi budgétaires et déléguant le pouvoir d'autoriser des
dépenses - Dépôt du projet de règlement

10. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations,
d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses

10.1 Journal Actualités L'Étincelle - Édition spéciale « On s'éclate
dehors » – Offre de publicité

10.2 Journal Actualités L'Étincelle - Cahier spécial 80 ans de la presse
écrite du Citoyen et de l'Actualité - Offre de publicité

10.3 Club joyeux de l'Âge d'or de Richmond-Melbourne – Demande
d'aide financière

11. Affaires nouvelles

12. Levée de la réunion

1. - OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

La séance se tient par visioconférence et un enregistrement audiovisuel de celle-ci sera disponible sur le site internet de la municipalité, afin de respecter l'arrêt numéro 2020-090 du ministère de la Santé et des Services sociaux, du 11 novembre 2020, qui impose de nouvelles normes sanitaires, en raison de la pandémie qui sévit actuellement, à la région de l'Estrie qui est passée en zone rouge.

Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

2021-05-17-01

2. - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. (Adoptée)

2021-05-17-02

3. NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT – M. GÉRARD TREMBLAY

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers de nommer le conseiller Gérard Tremblay comme maire suppléant, pour une période de 6 mois, et qu'il entre en fonction séance tenante. (Adoptée)

4. RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le maire fait lecture du rapport du maire des faits saillants du rapport financier 2020 et du rapport du vérificateur externe reproduit ci-dessous.

*Rapport du maire des faits saillants
du rapport financier 2020 et
du rapport du vérificateur externe*

Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je fais rapport aux Richmondaises et Richmondais des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2020, tel que vérifié par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Pour l'exercice financier non consolidé terminé le 31 décembre 2020, les revenus de la municipalité totalisent 5 519 215 \$ contre des dépenses de 5 594 770 \$ générant un déficit de 75 555 \$. À ce déficit, il faut affecter les activités de fonctionnement nettes qui se chiffrent à 492 548 \$, laissant un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 256 799 \$.

En décembre dernier, la Ville de Richmond a reçu un montant de 180 691 \$ du gouvernement du Québec pour atténuer les effets de la pandémie. Ce montant ayant été reçu à la toute fin de l'année, contribue pour beaucoup à l'excédent de fonctionnement.

Au cours de l'exercice 2020, la municipalité a payé les quotes-parts suivantes à même son budget d'opérations :



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- MRC du Val-Saint-François: 214 404 \$
- Sûreté du Québec: 217 840 \$
- Service de sécurité incendie: 194 445 \$

Le surplus accumulé non affecté se chiffre à 1 134 466 \$. Une bonne partie de cette somme sera affectée au cours des prochaines années à la réfection des rues.

Rémunération des élus

Par souci de transparence, permettez-moi de vous faire part de la rémunération des élus au cours de l'année 2020. La rémunération du maire a été de 18 147 \$, tandis que les conseillers ont reçu 6 065 \$. À ces montants, s'est ajoutée, au salaire du maire, la somme de 9 073,50 \$ et à celui des conseillers 3 032,50 \$ et ce, à titre de dédommagement d'une partie des dépenses inhérentes à leur fonction. Le maire suppléant reçoit une allocation mensuelle supplémentaire de 76,50 \$. Enfin, les élus reçoivent une allocation de 70 \$, pour les ateliers de travail auxquels ils participent, à laquelle s'ajoute un dédommagement de 35 \$. Les membres du conseil ne reçoivent aucune autre allocation de dépenses, à part celles relatives aux frais de représentations préalablement autorisées par le conseil municipal.

D'autre part, la présence du maire aux réunions du comité exécutif de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François lui vaut une rémunération de 233,18 \$ par réunion et une rémunération additionnelle de 793,77 \$, à titre de préfet suppléant et pour sa participation à divers comités de la MRC du Val-Saint-François.

En terminant, je tiens à souligner que la santé financière de la municipalité se porte très bien, grâce à des normes de gestion rigoureuses et à des efforts d'amélioration continus.

Soyez assurés que votre conseil municipal continuera de planifier efficacement dans le but d'offrir les meilleurs services possibles tout en respectant la capacité de payer de nos citoyennes et citoyens.

Merci de votre confiance!

*Bertrand Ménard,
maire*

Richmond, le 17 mai 2021



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

5. - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2021-05-17-03

5.1 - Procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 mai 2021

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 mai 2021 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.
(Adoptée)

6. - PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune demande ou correspondance de citoyens n'a été reçue.

7. URBANISME

2021-05-17-04

7.1 – 33, rue Dufferin – PIIA-V – Travaux de réparation des dommages causés par un incendie

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire souhaite effectuer le remplacement des bardeaux d'amiante en façade détruits par un incendie par du vinyle de couleur bleu, réparer la toiture de tôle, peindre la façade de la même couleur que le vinyle, remplacer les fenêtres en façade et procéder à la réparation de la galerie;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'accepter le projet en suggérant au propriétaire de remplacer le recouvrement extérieur de la façade au complet par du vinyle afin d'assurer une uniformité et qu'il n'y ait qu'un seul matériau d'utilisé;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser les travaux tels que déposés à l'inspecteur municipal et de recommander au propriétaire de remplacer le recouvrement extérieur de la façade au complet par du vinyle afin d'assurer une uniformité et qu'il n'y ait qu'un seul matériau d'utilisé.
(Adoptée)

2021-05-17-05

7.2 – 234, rue Lorne – PIIA-V – Travaux de rénovation extérieure

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire souhaite transformer le solarium situé dans la cour arrière en terrasse couverte sans modifier la toiture et construite sur la même emprise que l'existant et aussi de rénover le revêtement



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

extérieur (crépis sur le solage) et peindre les cadres de fenêtres de couleur gris charcoal ou brun foncé;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'accepter le projet tel que présenté;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser l'ensemble des travaux tels que proposés et déposés à l'inspecteur municipal. (Adoptée)

2021-05-17-06

7.3 – 154, rue Cleevemont – PIIA-I – Travaux de rénovation extérieure

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire souhaite recouvrir la toiture par de la tôle décorative, de procéder au remplacement des fenêtres en bois du premier étage par des fenêtres en PVC et de repeindre les boiseries de la galerie couverte de couleur bleu nuit en y apportant les motifs des bardeaux de cèdre de la corniche du deuxième étage;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'accepter le projet tel que présenté;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser les travaux de rénovation de la toiture et de la galerie; le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal. (Adoptée)

2021-05-17-07

7.4 – 488, rue du Collège Sud – PIIA-V – Installation d'un auvent sur la façade arrière et installation de garde-corps et revêtement du garage détaché

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire souhaite installer un auvent sur la façade arrière ainsi que l'installation d'un garde-corps de même que la pose d'un recouvrement de vinyle de couleur rouge brique sur le garage;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'accepter le projet tel que présenté;

POUR CES MOTIFS,



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser l'installation d'un auvent sur la façade arrière ainsi que l'installation d'un garde-corps de même que la pose d'un recouvrement de vinyle de couleur rouge brique sur le garage, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal. (Adoptée)

2021-05-17-08

7.5 – 438, rue Principale Nord – PIIA-III – Rénovation des façades

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire souhaite effectuer une rénovation majeure de l'extérieur des façades du bâtiment en utilisant la brique qui se trouve sur la façade latérale gauche pour la poser sur la façade latérale droite, elle sera remplacée par un bardage de fibrociment de couleur «rouge d'artiste» ou équivalent et installer un escalier de secours sur une façade latérale de l'édifice;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'accepter l'ensemble des travaux tels que présentés;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser l'exécution de l'ensemble des travaux tels que proposés et déposés auprès de l'inspecteur municipal.
(Adoptée)

2021-05-17-09

7.6 – 156, rue Principale Nord – PIIA-III – Rénovation de la façade

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire souhaite changer le revêtement latéral de vinyle blanc pour du Canoxel de couleur rouge brique qui serait aussi installé à l'arrière du bâtiment.

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'accepter les travaux tels que présentés;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le propriétaire à exécuter l'ensemble des travaux tels que proposés et déposés auprès de l'inspecteur municipal.
(Adoptée)



2021-05-17-10

7.7 – 1010, rue Principale Nord – PIIA-I – Rénovation de l’escalier central

CONSIDÉRANT QUE le demandeur souhaite refaire l’escalier central de l’édifice et rehausser les rampes qui seront à hauteur réglementaire et peintes de couleur blanche;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d’urbanisme a étudié la demande et qu’il recommande au conseil municipal d’accepter les travaux tels que présentés;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers d’autoriser l’exécution des travaux tels que proposés et déposés auprès de l’inspecteur municipal. (Adoptée)

8. VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX

2021-05-17-11

8.1 – Travaux de réfection de la 6^e Avenue et de la rue du Centre – Appel d’offres numéro 2021-04 - Soumissions reçues

CONSIDÉRANT l’appel d’offres numéro 2021-04 pour la réfection de la 6^e Avenue et de la rue du Centre;

CONSIDÉRANT QUE l’ouverture des soumissions a donné les résultats suivants:

Soumissionnaires	Prix
Excavation McBM	2 511 919,54 \$, plus taxes
T.G.C.	2 410 089,50 \$, plus taxes
Eurovia	2 193 737,08 \$, plus taxes

CONSIDÉRANT QUE l’analyse des soumissions effectuée par la firme Avizo démontre que le plus bas soumissionnaire est conforme en tous points avec les documents de l’appel d’offres;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers de retenir la soumission d’Eurovia au montant de 2 193 737,08 \$, taxes en sus. (Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

2021-05-17-12

8.2 – Vidange, déshydratation, transport et disposition des boues des étangs aérés – Appel d’offres numéro 2021-02 - Soumissions reçues

CONSIDÉRANT l’appel d’offres numéro 2021-02 pour la vidange, la déshydratation, le transport et la disposition des boues des étangs aérés;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues ont donné les résultats suivants, à savoir:

Soumissionnaires	Prix
Clean Harbors	933 398,06 \$, taxes incluses
Revolution Environmental Solutions LP (Terrapure)	881 478,83 \$, taxes incluses

CONSIDÉRANT QUE l’analyse des soumissions, effectuée par la firme Asisto démontre que les soumissions sont conformes en tous points avec les exigences du document appel d’offres;

CONSIDÉRANT QUE l’appel d’offres comportait des options et des prix pour chacun des étangs;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues sont supérieures aux attentes du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le conseil retient de faire effectuer les travaux de vidange, la déshydratation, le transport et la disposition des boues des étangs aérés numéros 1 et 3 et, par conséquent, choisit de ne pas vidanger l’étang numéro 2;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers de retenir la soumission de Revolution Environmental Solutions LP (Terrapure) au montant de 549 115 \$, taxes en sus, pour la vidange, la déshydratation, le transport et la disposition des boues des étangs aérés numéros 1 et 3, et ce, conditionnellement à l’approbation du règlement d’emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation du Québec. (Adoptée)

2021-05-17-13

8.3 – Réal Huot inc. – Dispositifs anti-refoulement - Proposition

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers de retenir la proposition de Réal Huot inc. au montant de 4 891,68 \$, taxes en sus, pour la fourniture de dispositifs anti-refoulement à être installés dans les édifices municipaux en même temps que les compteurs d’eau. (Adoptée)



2021-05-17-14

8.4 – Plomberie C. Frost inc. – Installation de compteurs d’eau - Proposition

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers de retenir la proposition de Plomberie C. Frost inc. au montant de 19 935 \$, taxes en sus, pour l’installation de compteurs d’eau dans les édifices municipaux conformément aux exigences de la Stratégie québécoise d’économie de l’eau potable.

(Adoptée)

9. ADMINISTRATION – DIRECTION GÉNÉRALE

2021-05-17-15

9.1 – Règlement numéro 291 décrétant un emprunt de 2 460 000 \$ et une dépense de 2 461 350 \$ aux fins de réfection de la chaussée et des infrastructures de la 6^e Avenue et de la rue du Centre - Adoption

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers d’adopter le règlement numéro 291 décrétant un emprunt de 2 460 000 \$ et une dépense de 2 461 350 \$ aux fins de réfection de la chaussée et des infrastructures de la 6^e Avenue et de la rue du Centre.

(Adoptée)

2021-05-17-16

9.2 – Règlement numéro 292 décrétant un emprunt de 594 000 \$ et une dépense de 594 088 \$ aux fins de vidange, déshydratation, transport et disposition des boues des étangs aérés - Avis de motion et dépôt du projet de règlement

Un avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller Tremblay qu’il proposera ou fera proposer, lors d’une prochaine assemblée du conseil, l’adoption du Règlement numéro 292 décrétant un emprunt de 594 000 \$ et une dépense de 594 088 \$ aux fins de vidange, déshydratation, transport et disposition des boues des étangs aérés. Un projet dudit règlement est déposé.

9.3 – Règlement numéro 287 portant sur la gestion contractuelle – Dépôt du projet de règlement

Dans le but de respecter les exigences prévues à l’article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), une copie du projet de Règlement numéro 287 portant sur la gestion contractuelle est déposée lors de la séance.

2021-05-17-17

9.4 – Office municipal d’habitation du Val-Saint-François – Budget 2021 - Révision

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers d’accepter le budget 2021 révisé de l’Office municipal d’habitation du Val-Saint-François.

(Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

2021-05-17-18

9.5 – Ministère des Transports du Québec – Route 116 – Enseigne d’interdiction d’utiliser le frein moteur - Demande

CONSIDÉRANT QU’il y a circulation importante de transport lourd sur la route 116 en provenance de Danville;

CONSIDÉRANT QUE ces véhicules peuvent utiliser le frein moteur à l’entrée de la municipalité entraînant ainsi un bruit dérangeant;

CONSIDÉRANT QU’il n’y a aucune indication sur l’interdiction d’utiliser le frein moteur dans ce secteur de la route 116;

CONSIDÉRANT QUE certains citoyens se sont plaints du bruit causé par l’usage du frein moteur;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers de demander au ministère des Transports du Québec d’évaluer sérieusement la pertinence d’installer une signalisation interdisant l’usage du frein moteur sur la route 116, en provenance de Danville, à l’entrée de la municipalité; qu’une copie de la présente résolution soit transmise au conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland. (Adoptée)

9.6 – Règlement numéro 288 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant le pouvoir d’autoriser des dépenses – Dépôt du projet de règlement

Le projet de Règlement numéro 288 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant le pouvoir d’autoriser des dépenses est présenté. Une copie de ce projet de règlement est déposée lors de la séance.

10. - DEMANDES D’AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D’AUTORISATIONS, D’APPUI, DE DONNS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

10.1 – Journal Actualités L’Étincelle – Édition spéciale « On s’éclate dehors » - Offre de publicité

Le directeur fait part d’une demande reçue du journal Actualités L’Étincelle offrant un espace publicitaire dans son édition spéciale « On s’éclate dehors ». Après discussion, il est convenu de ne pas donner suite à cette offre.



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

10.2 – Journal Actualités L'Étincelle – Cahier spécial 80 ans de la presse écrite du Citoyen et de l'Actualité - Offre de publicité

Le directeur fait part d'une demande reçue du journal Actualités L'Étincelle offrant un espace publicitaire dans son cahier spécial qui sera publié afin de souligner les 80 ans de la presse écrite du Citoyen et de L'Actualité. Après discussion, il est convenu de ne pas donner suite à cette offre.

10.3 – Club joyeux de l'Âge d'or de Richmond-Melbourne – Demande d'aide financière

Ce point est reporté à une prochaine séance.

11. AFFAIRES NOUVELLES

11.1 – Haut-Plateau – Plans et devis

Le conseiller Mallette demande si les plans et devis pour le Haut-Plateau sont prêts. Le directeur lui mentionne qu'il est prévu qu'ils seront déposés cet automne.

11.2 – Travaux rue Thomas

Le conseiller Mallette mentionne qu'il a entendu dire que la Municipalité du Canton de Melbourne faisait des travaux à l'extrémité de la rue Thomas et souhaite savoir s'il y aura des conséquences pour l'écoulement des eaux pluviales sur ladite rue. Le directeur lui mentionne qu'il y a eu une rencontre à laquelle participaient le directeur général adjoint et le directeur des travaux publics de la Ville de Richmond et la directrice générale et l'employé de la voirie de la Municipalité du Canton de Melbourne. Cette rencontre a permis de présenter la situation de l'écoulement des eaux provenant du Canton de Melbourne vers Richmond. Les travaux prévus au Canton de Melbourne, s'ils sont réalisés comme présentés, devraient solutionner en partie les problèmes vécus à Richmond.

11.3 – Couvent Mont Saint-Patrice – Campagne de financement

La conseillère Varnier souligne que la campagne de financement du Couvent Mont Saint-Patrice est toujours en cours et invite la population à se montrer généreuse.



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

11.4 – Journée internationale de lutte contre l’homophobie et la transphobie

La conseillère Varnier rappelle que c’est la Journée internationale de lutte contre l’homophobie et la transphobie et, qu’à cette occasion, le drapeau multicolore a été hissé sur le mât de l’hôtel de ville.

11.5 – Terrains des anciennes écoles

Le maire précise que le projet de développement des terrains des anciennes écoles avance bien. Des détails pourraient être précisés prochainement.

2021-05-17-19

12. - LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 19 h 45, que la présente assemblée soit levée. (Adoptée)

Maire

Directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l’entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 751.

Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et
secrétaire-trésorier